

BOZIDAR DJELIC

Associé, Lazard ; ancien vice Premier ministre de Serbie

Je vous remercie pour votre invitation et tiens à m'excuser à l'avance de vous quitter à 11 heures car je dois prendre un avion.

Alors, je vais parler du point de vue de notre institution mais aussi un peu par rapport à mon expérience personnelle. Lazard Sovereign Advisory Group a eu le privilège de travailler pour la BCE et dans chacun des pays qui était sous un programme Troïka dans la zone euro plus le Kazakhstan, la Tunisie et, j'en ai bien peur, probablement l'Ukraine également. Donc il s'agit de ce type d'expérience. Je m'excuse donc à nouveau d'être un peu eurocentriste. Bien sûr, nous sommes très fiers qu'un de nos dirigeants, Antonio Weiss, ait été proposé par le président Obama pour être le prochain sous-secrétaire du Trésor américain pour les finances nationales. Mais assez parlé de Lazard.

Je voudrais pendant mes 10 minutes couvrir les points suivants parce que, Monsieur le Président, vous m'avez demandé de mettre l'accent sur le secteur financier et c'est ce que je vais faire. Nous allons d'abord constater que des progrès ont été réalisés, puis mettre en évidence des points importants qui restent non résolus ou ont été traités de façon insuffisante et enfin, nous allons aboutir, ce qui ne surprendra personne, à un tableau encore assez sombre. Et pour conclure, je dirais, de façon un peu trop ambitieuse, que j'ai quelques idées à propos de ce qui devrait être fait.

Les progrès, bien sûr, sont indéniables et je pense que, pour les gens, la chose la plus évidente, du moins en Europe, c'est le nouveau bâtiment à Francfort, où, le 4 novembre, en fait à la date prévue, le contrôle des 120 plus grandes banques sur les 6 000 qui existent dans la zone euro a été transféré à la Banque centrale européenne. L'Europe est, comme vous l'avez dit Monsieur le Président, souvent critiquée pour son manque d'action et de rapidité. Or, si l'on examine la vitesse à laquelle elle progresse vers davantage d'unité, on ne peut que constater qu'elle n'a pratiquement rien à envier à quiconque, notamment en ce qui concerne le très grand changement qui a eu lieu. Est-ce parfait ? Non, évidemment, parce que, comme cela a déjà été souligné, il ne s'agit pas d'une situation homogène. Je suis sûr que mon éminent collègue et ami Marek Belka aura quelque chose à dire au sujet de la façon dont les membres de l'Union européenne et les membres non européens sont traités. Nous savons que beaucoup de leurs réclamations n'ont été ni prises en compte, ni écoutées. Mais il y a eu une élection récemment en Europe de l'Est, en Bulgarie, là où la quatrième plus grande banque du pays s'est écroulée, et l'une des principales promesses faites aux bulgares par la coalition qui est arrivée au pouvoir était que la Bulgarie allait rejoindre l'Union bancaire européenne. Cette perspective avait pour but de rassurer les épargnants en leur indiquant que nous allions travailler vers un système financier plus sûr. Donc, en soi, cette promesse pourrait être considérée comme un compliment par rapport à ce qui vient d'être créé.

D'autres choses pourraient également faire l'objet de compliments, par exemple Bâle III. Après un grand débat et de nombreux compromis, le Parlement européen a approuvé les directives sur les exigences de fonds propres (CRD IV et V), versions européennes de Bâle III, maintenant fermement en place. Les assurances n'ont pas été oubliées et, après de nombreux débats en mars de cette année, le Marché européen a voté la directive Solvabilité II qui, après beaucoup de reports, sera mise en œuvre en 2016. Si ces réglementations résolvent, je dirais, les aspects les plus démocratiques et les moins technocratiques, ce serait le mieux que l'on peut en attendre. Je voudrais mentionner un cas uniquement, parce que ce sujet est extrêmement technique et a tendance à ennuyer très rapidement les gens qui ne sont pas familiarisés avec ce type d'informations. Vous savez que les banques sont toujours suspectées, en particulier celles qui ont des activités commerciales, d'utiliser différentes méthodes d'ingénierie financière afin de masquer le risque réel. En fait, la Convention de Bâle III a une règle très simple et très saine, le ratio de levier financier, qui compare le capital au total des actifs. Aussi, et surtout, en utilisant des actifs pondérés sans risque. Pour ceux qui ne sont pas dans les finances, cela signifie que vous enlevez toute l'ingénierie financière et que vous comptez un euro pour un euro sans laisser un quelconque scientifique interne, supérieurement intelligent, vous dire qu'effectivement un euro représente un risque d'un euro pour un certain euro et pour un autre euro, le risque est seulement de 10 cents. Le fait de regarder de façon simple et brute aide toujours.

Ce que nous avons vu, juste avant que le contrôle ne passe à la BCE, est le premier véritable exercice européen de Revue de la qualité des actifs (ou AQR) avec tests de stress. Avons-nous obtenu des résultats surprenants ? Je pense que le bâillement qui en est sorti indiquait que l'AQR avait finalement uniquement ajusté les écritures pour 46 milliards d'euros et attrapé de petits poissons italiens et des poissons espagnols encore plus petits. L'intérêt n'était pas tellement le résultat. L'AQR a en fait été utilisée comme un dispositif coercitif, obligeant les banques à renforcer les protections, aussi bien en fonds propres qu'en quasi-fonds propres. Donc, c'est quelque chose qui a été utile. Si l'on examine le G20 qui a été mentionné, je ne pense pas que quiconque autour de cette table, et probablement dans le monde, se soit attendu à ce que ce le G20 soit aussi opérationnel sur les questions financières. La dernière réunion de Brisbane en est également un exemple. Parce que certaines règles opérationnelles sur lesquelles les régulateurs peuvent effectivement agir ont été acceptées à l'unanimité. De nombreuses personnes ont déclaré que le G20 allait se disloquer complètement après le moment le plus dur de la crise. Finalement, cela n'a pas été le cas. En fait, la dernière réunion du G20 a montré que pour les plus grandes banques, les banques d'importance systémique à l'échelle mondiale, des évaluations spécifiques ont été proposées. Il y a eu un accord global. Si l'on examine le bilan du G20, on peut espérer, avec un optimisme prudent, que ces mesures seront effectivement mises en œuvre. Je pourrais continuer encore et encore parce que, en réalité, beaucoup de travail a été réalisé. Oui, les instruments OTC dérivés sont mieux pris en compte, c'est très important car nous avons vu la bulle qui a été créée lors de la crise. C'est ainsi que je conclurai mon premier point : d'immenses progrès ont été réalisés.

Est-ce que tout s'est bien passé ? Bien sûr que non. Qu'est-ce qui n'a pas été fait ou pas fait suffisamment ? C'est mon deuxième point.

Croyez-le ou non, peu de progrès ont été faits sur les règles comptables mondiales. Depuis hier et l'annonce officielle de la SEC (Securities and Exchange Commission) aux États-Unis, il n'y aura pas du tout de progrès dans ce domaine. La SEC a simplement annoncé hier qu'il n'y avait aucune volonté et aucun soutien aux États-Unis pour l'adoption de règles comptables mondiales. Cela va sans doute sembler être le sujet le plus ennuyeux possible pour tous ceux qui ne sont pas comptables, mais il est difficile de souligner à quel point cette décision est importante. Parce que, comment allez-vous réglementer et comparer si nous comptons des pommes et des poires ? Il y a eu une gigantesque bataille entre les États-Unis et le reste du monde pour simplifier, sursimplifier, que personne n'a gagnée et personne n'est parvenu à un accord. Par conséquent, les États-Unis ont décidé qu'ils n'imposeraient pas aux banques américaines de se conformer aux règles comptables internationalement acceptées. Quand on regarde ce qui s'est passé au cours de la crise, où le même instrument financier aux États-Unis a été compté différemment, en réalité la comptabilisation de certains instruments a été changée à trois reprises afin de l'adapter aux besoins de l'utilisateur. On peut voir pourquoi les États-Unis veulent maintenir la souplesse mais c'est un domaine où nous ne pouvons que constater un échec évident. Beaucoup de gens qui ont fourni des efforts énormes vont bien sûr en ressortir très amers. C'est un exemple qui montre que, la crise s'éloignant, en particulier aux États-Unis, la compréhension de la raison pour laquelle nous devrions avoir des règles internationales communes a également disparu.

Il y a un autre élément important sur lequel peu de progrès ont été faits (désolé de vous ennuyer avec des sujets apparemment très techniques) : la question des modèles de risque. Pendant la crise, les banques ont déclaré qu'un certain instrument n'était pas aussi risqué qu'il le paraissait. Il y a deux aspects : l'un a trait aux modèles internes, le type de modèle lié à une valeur à risque, et l'autre aspect concerne la confirmation externe de ce niveau de risque effectuée par une agence de notation. Y a-t-il eu un changement à ce sujet ? Pas du tout. En fait, la Convention de Bâle III repose à nouveau entièrement sur les modèles de risque générés en interne par les institutions financières. Contrairement à ce que certains ont proposé, il n'y a pas de modèle accepté d'un commun accord, dans lequel toutes les banques utiliseraient de la même manière le modèle pour tous leurs actifs et aboutiraient à des résultats convenus. Pourquoi ? En raison de la complexité, mais aussi, ne nous le cachons pas, en raison du lobbying et du fait qu'il existe de vastes intérêts visant à s'assurer que le plus grand, le plus sophistiqué et le mieux doté en termes de ressources puisse faire ce que d'autres ne sont pas en mesure de faire. Y a-t-il eu un changement au niveau des agences de notation, en dehors du fait qu'elles ont été poursuivies en justice par les États-Unis pour leur avoir enlevé leur triple A ? Non, rien n'a changé. En fait, elles font un commerce florissant et les deux dernières années ont été très rentables pour elles. Lorsqu'elles ont publié, la semaine dernière, la perspective des banques pour 2015, bien sûr, elles ont mentionné, parmi les problèmes, le fait que les protections étaient insuffisantes. Disparue, l'idée d'avoir une agence de notation européenne. Disparue, l'idée d'avoir un service d'utilité publique afin d'éviter les conflits d'intérêts inhérents à

leur modèle d'entreprise. Il semble que personne, absolument personne, n'ait le courage politique ni les moyens nécessaires pour poursuivre dans cette voie.

Le dernier point que je vais mentionner dans ce deuxième aspect qui a trait à ce qui aurait pu et dû être mieux fait concerne l'existence de dommages collatéraux involontaires liés à une meilleure réglementation. Un aspect en est très visible en Europe, il s'agit du processus de désendettement qui a lieu en Europe de l'Est. En fait, les directives CRD IV et V qui sont surtout là pour empêcher les banques européennes de faire des choses peu honorables à l'intérieur des États-Unis ont fini par les sanctionner pour gérer et totalement contrôler leurs filiales opérationnelles dans la nouvelle Europe. Et nous constatons ainsi qu'environ 200 milliards d'euros quittent cette zone. Dans certains pays, c'est 10 à 15% du PIB des actifs financiers qui s'en vont et les banques de la zone euro veulent contrôler ces sorties. Certains pays se demandent à qui vendre les banques une fois les banques basées sur l'euro disparues. Doivent-ils les vendre à des fonds de capital d'investissement qui semblent être les acheteurs les moins frileux actuellement ? Pourquoi pas ? Toutefois, si une banque fait faillite, ses épargnants vont-ils aller frapper à la porte de KKR et Advent ? J'en doute. Par conséquent, c'est un problème pour les gouverneurs de banque centrale et nous allons effectivement avoir un problème par rapport aux propriétaires naturels des banques dans la nouvelle Europe dans les cinq à dix prochaines années.

Je pourrais bien sûr continuer encore et encore sur ce qui aurait dû et aurait pu être mieux fait, mais permettez-moi simplement d'ajouter quelques mots sur la situation actuelle. Après l'AQR, les choses semblent aller mieux mais elles ne sont pas parfaites et permettez-moi de citer le dernier rapport GFSR (Global Financial Stability Report) publié en octobre par le FMI. Ce rapport indique que sur les 400 plus grandes banques mondiales, environ 40 % sont incapables d'apporter le crédit nécessaire à l'économie. Donc, beaucoup a été fait, mais 40 % seulement semblent être en mesure de le faire et en fait seulement 30% des banques de la zone euro semblent être en mesure de soutenir la reprise économique avec d'importantes opérations de crédit.

Donc, l'opération a-t-elle réussi ? Eh bien, le secteur bancaire n'est pas mort, mais il ne peut pas courir et, pour bien des banques, il peut à peine marcher. Permettez-moi de vous donner quelques exemples qui vont vous montrer à quel point le débat n'est pas clos. Que s'est-il passé avec le nouveau Glass Steagall Act ? La banque universelle est défendue par les associations bancaires françaises et britanniques ensemble, pouvez-vous imaginer cela ? Londres et Paris coopèrent et écrivent à Bruxelles pour demander que les banques universelles ne soient pas supprimées. Un projet phare destiné à éviter les conflits d'intérêt entre les banques de détail et les banques de gros se heurte à de grosses difficultés. Qu'en est-il de la fiscalité ? Le chancelier de l'Échiquier britannique, non pas M. Orban de Hongrie, a demandé la semaine dernière une nouvelle taxe sur les banques. Voici ses paroles : « Vous ne pourrez pas compenser vos pertes avec les bénéfices futurs. Vous devrez payer des impôts. » Qu'en est-il de la réforme sur la rémunération des banquiers ? L'un de nos concurrents, dont je tairai le nom, avait des primes en espèces versées immédiatement afin d'éviter les réglementations européennes du 1er janvier sur les primes qui sont fortement contestées par Londres. Par conséquent, il existe de nombreux sujets importants pour lesquels le débat est encore très vif.

Pour conclure, voici quelques idées. Je pense que si vous considérez le risque, pourquoi ne pas avoir un modèle de risque brut et non équitable appliqué de la façon dont le ratio de levier financier a été appliqué, simplement pour démontrer aux gens ordinaires que les banques ne se dirigent pas de nouveau dans une direction insensée ? Deuxième point, déjà examiné par vous, Monsieur le Président, les banques sont mieux réglementées, les compagnies d'assurance sont mieux réglementées, mais vous avez ensuite une énorme quantité de shadow banking, ou système bancaire parallèle, mal réglementé, qui apparaît. Il y a donc de nouvelles règles du jeu à instaurer entre le système bancaire visible et celui de l'ombre. Bien sûr, et ce sera ma conclusion, le problème est que nous avons un taux recouvrement de créances moins bas dans de nombreuses régions du monde, et comme l'a dit Jose Viñals du FMI, nous avons peu de prise de risque économique par les institutions financières, mais, du fait d'une politique monétaire extrêmement accommodante, les prix des classes d'actifs ont augmenté. Nous avons tendance à voir des prises de risque financier trop faciles. Sommes-nous revenus à la case départ ? C'est le cas, effectivement. Nous avons toujours beaucoup plus de spéculations que nous n'avons de capacité de prêts sains et justifiés. Je terminerai sur ce point. Je vous remercie.